

## CAFERUIS – Niveau II

### Ses missions

Les responsables d'unité d'intervention sociale en tant qu'acteurs « de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets, sont des « des intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes et partenaires, ils sont un maillon essentiel de l'organisation, ils jouent un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité ».

« En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation. Leur position d'interface leur confère une fonction spécifique de communication interne. »

#### **Aptitudes requises** :

Compétences managériales, organisationnelles, relationnelles, sens des responsabilités de l'anticipation, de l'écoute, de la communication, du contact, de l'encadrement. Un bon esprit d'analyse.

#### **Lieux d'exercice (liste non exhaustive)** :

Il peut exercer dans tous types d'établissements sociaux, médico-sociaux et hospitaliers du secteur public (fonction publique d'Etat et des Collectivités territoriales), privé, ou associatif.

### Références

Arrêté du 8 juin 2004 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (J.O n° 151 du 1 juillet 2004 page 11967 texte n° 14).

### Objectifs de la formation

Former des professionnels capables :

- De piloter des projets dans le domaine de l'action sociale
- D'encadrer des équipes et de professionnels, et gérer des ressources humaines
- D'assurer la gestion administrative et budgétaire d'une unité
- De communiquer en interne
- De participer au projet de la structure
- D'établir un partenariat d'action et de travailler en réseau

### Niveau requis

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du Code de l'action sociale et des familles.
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau II (homologué ou inscrit au RNCP)
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III et de 2 ans d'expérience professionnelle
- Justifier d'un diplôme de l'enseignement supérieur au moins de niveau III et de 3 ans d'expérience professionnelle.
- Justifier d'un diplôme de niveau IV délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du Code de l'action sociale et des familles et de 4 ans d'expérience professionnelle dans le social ou médico-social.

## Durée

Volume horaire **870 heures** dont :

- 450 heures en centre : 400 h cours théoriques et 50 heures activités transversales
- 420 heures stage en entreprise

*Possibilité d'allègement en fonction des diplômes : 70 heures sur l'Unité de Formation « expertise technique » et de 210 heures sur la formation pratique.*

## Déroulement

- Regroupement mensuel
- Cette formation en alternance se décline en **4 Unités de Formation** :
  - UF1 : Conception et conduite de projet
  - UF2 : Expertise technique
  - UF3 : Management d'équipe
  - UF4 : Gestion administrative et budgétaire
  - + un module de 50 heures « *Activités Pédagogiques Transversales* » consacré à l'analyse des pratiques professionnelles et l'accompagnement à la certification.
- Construites autour de **6 domaines de compétences** :
- Compétences attendues :
  - 1- L'ingénierie et le développement de projets
  - 2- Le management
  - 3- La gestion administrative et budgétaire
  - 4- L'expertise-conseil
  - 5- La communication, le partenariat et le travail en réseau
  - 6- L'évaluation et le développement de la qualité

## Les modalités d'inscription

- 1) Sélection sur dossier
- 2) Entretien devant un jury

## Calendrier

**Retrait des dossiers d'inscription** : de décembre 2018 à mars 2019

**Date limite de dépôt des dossiers** : février 2019

**Début prévisionnel de la formation** : Lundi 15 avril 2019 ; Fin de la formation : Vendredi 15 mai 2020

## Coûts

**Frais de sélection** : 90,00 euros réglés au moment du dépôt du dossier d'inscription

**Coût pédagogique** : 7 700 euros

**Prise en charge du coût pédagogique** :

- Financement individuel
- OPCA
- Employeur
- .....



## Contact

FORM'ACTION – École de travail social

☎ 0590 93 01 16    📠 0590 91 06 64

e-mail : [secretariat@formaction.org](mailto:secretariat@formaction.org)

[www.formaction.org](http://www.formaction.org)

📍 41, lotissement Dugazon de Bourgogne –

Z.A.E. Petit Pérou - 97139 LES ABYMES

Siret : 385 182 530 000 35 - Code APE : 8559A

Enregistrée sous le n° 95 9700349 97